



Communiqué de presse



Éducation : libertés et sexualités

Les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes relèvent d'un système aux facteurs et enjeux multiples. En s'associant aux journées mensuelles en faveur des droits des femmes, la FERC CGT milite pour l'égalité au travail et dans la vie. La journée du 21 décembre est la journée de l'orgasme. Revendiquer le droit à la sexualité, c'est réaffirmer comme nos prédécesseuses que « notre corps est à nous » : il ne doit pas subir de violence. Nos choix nous appartiennent : face à la culture du viol, c'est la culture du libre consentement. Fortes de cette puissance, les femmes et les filles militent pour toujours plus de justice sociale !

La FERC CGT revendique une éducation à la sexualité assurée par des personnels formé-es, au minimum conforme à la loi en termes de durée, et surtout non discriminante pour les filles.

La FERC CGT réaffirme la nécessité d'enseigner à tout-es l'anatomie et la fonction du clitoris.

La FERC CGT, engagée pour l'émancipation des femmes au travail et dans la société, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dont les excisions, les maltraitances gynécologiques, le manque de recherche sur les questions des maladies spécifiquement féminines.

La FERC CGT, pour promouvoir une culture de l'égalité, au travail et dans la société, lutte contre les discriminations liées aux genres et aux orientations sexuelles. La FERC CGT milite pour le respect des droits de tout-es dans les choix que chacun·e assume.

La FERC CGT s'associe donc à la journée de l'orgasme pour alerter sur les droits des femmes et contribuer à une société d'émancipation des êtres humains.

Montreuil, le 18 décembre 2020